



Quel testament rédiger ?

Par **mabou**, le **03/07/2013** à **19:13**

J'habite au rez-de-chassée de chez mes grand-parents depuis 1994 à titre gratuit. Mes grand-parents à l'étage en dessus, ils ont toujours voulu que le rez-de-chaussée me revienne pour que je puisse toujours habiter la maison quand ils seront décédés, afin que personne ne puisse me mettre dehors. Mon grand-père est décédé le mois dernier, il n'avait pas fait de testament. Quel testament peut faire ma grand-mère pour que leur volonté soit respectée ? Ils ont eu 4 enfants. Ma mère qui était leur 1ère fille, décédée en 2002, a eu quant à elle 2 enfants : ma soeur et moi.

Merci de votre réponse

Par **youris**, le **03/07/2013** à **20:40**

bjr,

tout dépend des biens de vos grands parents.

si vous pouvez recevoir le rez de chaussée en héritage et que les autres héritiers puissent recevoir leurs parts, le problème peut se régler.

mais déjà votre grand père n'a pas fait de testament ou il aurait pu vous léguer la quotité disponible en plus de la réserve héréditaire revenant à votre mère qui sera à partager avec votre soeur.

malheureusement il n'est pas rare que les gens promettent mais ne font rien pour officialiser leur promesse alors qu'un testament est si facile à faire.

la meilleure solution c'est d'aller avec votre grand mère un notaire pour que la volonté de vos grand parents soit respecté.

cdt

Par **janus2fr**, le **04/07/2013** à **07:56**

Bonjour,

Le problème, c'est qu'au décès de votre grand père, vos oncles ou tantes ont peut-être déjà hérité d'une part de votre logement. Donc il est déjà peut-être trop tard...

Par **mabou**, le **04/07/2013** à **10:46**

Merci pour vos réponses

En fait il reste la maison dans laquelle ma grand-mère et moi vivons (un appartement à Cannes a été vendu pour un de mes oncles dont mon grand-père s'était porté garant, cela a été notifié chez le notaire)

donc comme mon grand-père n'a pas fait de testament, sa part, la moitié de la maison est partie à la succession.

Quel testament peut rédiger ma grand-mère avec sa part à elle qui pourrait se rapprocher au maximum de leur volonté ?

Merci